

BANQUE NATIONALE SUISSE

DIRECTION GÉNÉRALE

DÉPARTEMENT II

TÉLÉGR.: NATIONALBANK Z

TÉL.: N° 95.00 B.

POLITISCHES DEPARTEMENT
12. MRZ. 1923

256.41.7.7

BERNE, LE 10 Mars 1923.

1 Kopie

Monsieur le Conseiller fédéral G. M o t t a ,

*Apparis
12.4.23*

B e r n e .

153

Monsieur le Conseiller fédéral,

*La Suisse
12.3.23*

Je vous remets ci-joint copie d'une lettre datée du 1.er Mars que le Gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mr Norman, m'a envoyée à l'occasion de l'émission de l'emprunt à court terme accordé à l'Autriche.

C'est la première fois que les Banques d'émission se sont occupées, soit directement, soit indirectement, d'une opération semblable et il faut espérer qu'elles continueront dans ce sens afin de faciliter la résolution des problèmes d'après-guerre, car j'ai la conviction que si l'arrangement financier avec l'Autriche a des résultats satisfaisants, une opération semblable sera faite plus tard aussi pour l'Allemagne.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de mes sentiments très distingués.

Leh Schreyer

1 copie. ✓

